

NANTES. Département d'études hispaniques.
Motion votée le 17 février, 14 voix pour, 2 contre.

Le département d'Etudes Hispaniques, ayant pris connaissance des circulaires régissant la mise en place des masters ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et organisant les concours de recrutement des professeurs,

- constate l'impossibilité de préparer, selon le calendrier et les textes de cadrage qui nous sont imposés, des maquettes garantissant une formation professionnalisante de qualité,

- dénonce les imprécisions et l'improvisation concernant la mise en place des stages, en particulier les stages en responsabilité du M2,

- juge irréaliste la préparation aux nouvelles épreuves écrites du Capes, en novembre 2010,

et en conséquence,

- se prononce contre la remontée des maquettes aux dates fixées par la Présidence,

- demande le maintien pour la session 2011 du CAPES selon ses modalités actuelles,

- s'engage à réfléchir à la conception d'un projet pertinent et concerté de formation des enseignants du secondaire dans l'intérêt des étudiants.